

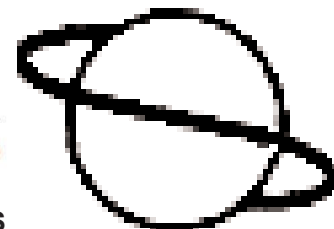


# TEYDOUMA

**LE BAOBAB**

MENSUEL INDEPENDANT DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT  
N°037 - Mai 2006 - PRIX : 200 UM

**SCHENKER**  
DB Logistics  
GESTION DES DÉCHETS AUX  
NORMES ENVIRONNEMENTALES  
SCHENKER MAURITANIE C'EST  
VRAIMENT L'IDÉAL



**SGP/FEM**

SMALL GRANTS PROGRAMME  
Action locale:  
Impact global  
sur l'environnement mondial

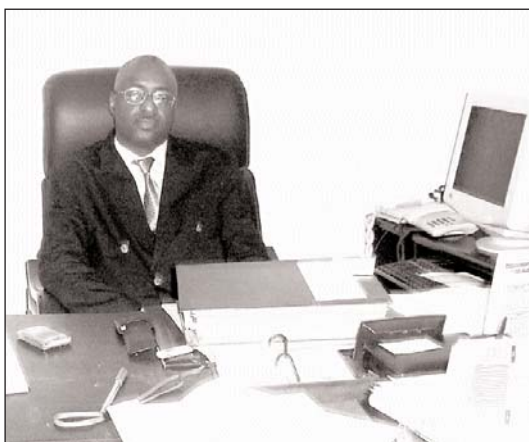
## EXCELLENTES NOUVELLES

# WOODSIDES EN RISQUE D'ENQUÊTE

### Interview sans réponse du Ministre du Développement Rural et de l'Environnement

M.Silly Gandéga

**Currulum Vitae  
partiel du  
Ministre**



## **Quand un Secrétaire général s'en va en touriste**

*Le secrétaire général du Ministère du développement rural et de l'environnement est en France pour un soi-disant stage de formation de quelques semaines. Au moment où le désastre administratif au sein des services qu'il coiffe est à son comble*

**Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)  
Opération d'urgence au Hodh Charghi**

**ONG Nationales**

**Le parent pauvre du développement**

**Lancement du programme  
«Vivres pour le Progrès»**

# Le Kolatier

**Famille :** Sterculiaceae  
**Nom Scientifique :** Cola nitida  
**Noms vernaculaires :**  
□ **Hassaniya :** Sdar Gouro  
□ **Poular :** Lekki Goro

**CARACTERISTIQUES :** Arbre de 15 à 20 mètres de hauteur. Il ne produit pas de fruits jusqu'à l'âge de 15 ans, et c'est à partir seulement de 50 ans que commence sa production maximale (quelques neuf kilos de noix par an). Le fruit contient les semences, de grandes dimensions (quelque quatre centimètre de longueur par deux centimètres de largeur), chacune d'elles formée par deux ou quatre grains charnus qui sont, en réalité la noix de kola. Ce sont les graines, improprement appelées " noix " qui constituent la partie intéressante en phytothérapie.

**ORIGINE ET LOCALISATION :** Le Kolatier est originaire des côtes équatoriales de l'Afrique de l'Ouest. Il vit en Afrique tropicale, dans les régions occidentales. Le kolatier est très exigeant quant au climat parce qu'il a besoin d'une atmosphère chaude et humide, mais en alternant les pluies avec les sécheresses. Il requiert un sol profond, argileux et riche en humus.

Le kolatier est de nos jours naturalisé en Amérique Centrale, dans les Caraïbes, au Sri Lanka et en Malaisie.

**UTILISATION POPULAIRE :** Durant des millénaires, les africains ont mâché des graines de kola pour combattre la fatigue physique et intellectuelle. De plus, ils leur attribuaient, comme le café et le chocolat, des vertus aphrodisiaques. Ce qui explique, peut être, pourquoi aujourd'hui, elle fait partie des ingrédients de certaines formules vendues comme " toniques sexuels " (Jean-Yves Dionne, 2004).

La poudre de kola fit l'objet d'un important commerce dès le XIV siècle. Les voyageurs l'échangeaient même contre de la poudre d'or avant d'entreprendre la traversée du Sahara, parce qu'ils croyaient qu'elle leur permettait de mieux tolérer la fatigue, la faim et la soif durant le voyage.

Les musulmans, dont la religion interdit de consommer de l'alcool, appréciaient la kola dont ils tiraient

une boisson stimulante favorisant les contacts sociaux. Plus près de nous, le coca cola renfermait initialement de la kola, aujourd'hui remplacée par la caféine de synthèse. La noix de kola est approuvée comme additif alimentaire par le Conseil de l'Europe et la Food and Drug Administration américaine.

La kola est connue en Europe depuis le 16e siècle mais c'est seulement à la fin du 19e siècle que les européens ont commencé à profiter de ses qualités (Jean-Yves Dionne, 2004).

**PROPRIETES MEDICINALES :** Les propriétés de la noix de kola sont liées, entre autres, à la caféine et à la théobromine qu'elle contient. Elle stimule les muscles et le système nerveux, et elle améliore la concentration et les capacités intellectuelles. Ses vertus hypertensives augmentent le rythme cardiaque et peuvent provoquer des insomnies. Elle possède également une propriété de vasodilatation qui agit sur les bronches et les poumons grâce à la présence de la théophylline dans sa composition. La noix de kola est donc indiquée en cas de fatigue musculaire ainsi qu'en cas de surmenage car elle redonne de l'énergie. Elle a également un effet diurétique et agit sur le métabolisme. Elle peut être conseillée en cas de maux de tête, voire de dépression. La combinaison de ses composantes permet d'éviter les effets secondaires de la caféine seule.

Il est recommandé d'utiliser la poudre totale qui apporte à l'organisme l'intégralité des constituants et qui évite aussi les effets parfois brutaux et néfastes de la caféine seule notamment sur le cœur.

En raison de sa richesse en méthylxanthines, dont la caféine, l'industrie pharmaceutique moderne tire de la noix de kola divers médicaments d'ordonnance pour le traitement de l'apnée des enfants prématurés, des maladies pulmonaires obstructives chroniques et de l'asthme (Pierre Lefrançois et Françoise Ruby, 2004).

**RECHERCHES :** L'usage de la kola est reconnu par la Commission européenne pour combattre la fatigue physique et mentale.

En raison de sa teneur en caféine, légèrement supérieure à celle du café, il est admis que la kola peut



stimuler le système nerveux central, augmenter la tension artérielle, soulager un mal de tête résultant d'une mauvaise circulation sanguine et augmenter la mixtion (action diurétique), tous ces effets étant attribués à la caféine.

Quant à sa réputation d'aphrodisiaque, elle ne serait ni plus ni moins justifiée que celle qu'on pourrait attribuer au café qui, en fait, a principalement un effet stimulant (Pierre Lefrançois et Françoise Ruby, 2004).

## PRECAUTIONS

### Contre-indications

β A cause de sa teneur en caféine, la kola est contre indiquée pour les enfants, les femmes enceintes ou qui allaitent et les personnes qui souffrent de maladie cardiaque, d'insomnie, de dépression, de troubles anxieux, d'ulcères gastriques ou duodénaux, d'hypertension artérielle, de troubles rénaux.

### Effets indésirables :

β La caféine que contient la kola peut causer l'insomnie, de la nervosité, de l'agitation et de l'irritation gastrique.

β Prise en grandes quantités, la caféine peut provoquer des nausées, des vomissements, de l'hypertension artérielle, des palpitations cardiaques, de l'arythmie, une accélération de la respiration, des crampes musculaires et des maux de tête.

β La consommation prolongée de caféine provoque une dépendance. Le sevrage peut entraîner des maux de tête, de l'irritabilité, de la nervosité, de l'anxiété, de la somnolence, des étourdissements et de la confusion.

### Interactions

β Avec des plantes ou des suppléments les effets de la kola s'ajoutent à ceux des aliments, boissons et autres qui renferment de la caféine  
β Pris simultanément, la kola (à

cause de sa teneur en caféine) et l'éphédre pourraient exacerber leurs effets indésirables respectifs, ce qui pourrait provoquer, en cas d'abus, des évanouissements et même un arrêt cardiaque.

β **Calcium et magnésium :** La caféine cause l'élimination du calcium et du magnésium, ce qui, à long terme, peut théoriquement causer une carence.

### Avec des médicaments

β La caféine contenue dans la kola peut :

o Augmenter les effets d'analgésiques comme l'acétaminophène et l'acide acétylsalicylique, mais aussi en augmenter sensiblement l'absorption (de l'ordre de 40%), ce qui peut être dangereux dans le cas de l'acétaminophène (toxicité hépatique) ;

o Diminuer les effets des sédatifs et des calmants comme les benzodiazépines ;

o Augmenter les effets indésirables, notamment les effets cardiaques, de la théophylline et des broncho-dilatateurs ;

o Augmenter les effets indésirables associés aux stimulants du système nerveux central comme l'éphédrine.

β **Cimétidine :** Ce médicament prescrit aux patients souffrant d'ulcères gastroduodénaux a pour effet de ralentir considérablement l'élimination de la caféine par l'organisme, ce qui peut augmenter les effets indésirables de cette dernière.

β Clozapine : La caféine peut exacerber les effets de la toxicité de ce neuroleptique.

β Antiacides : La caféine, parce qu'elle stimule la production d'acide par l'estomac, peut contrer l'effet des antiacides.

### EMPLOI ET POSOLOGIE :

Pour combattre la fatigue physique et intellectuelle à court terme, prendre 1 à 2g, une fois par jour de poudre de noix séchée.

Il est aussi recommandé d'infuser 1 à 2g de poudre séchée dans 150ml d'eau bouillante pendant 5 à 10mn. Boire une tasse par jour

Les dosages sus indiqués sont ceux que recommande la Commission Européenne et correspondent à 45mg à 90mg de caféine par jour (Pierre Lefrançois et Françoise Ruby, 2004).

**Par BA Amadou Diam  
Ingénieur des Sciences  
Appliquées Option Eaux et  
Forêts**



## Le débat s'organise en Afrique sur la désertification les rapports pauvreté-désertification-migration

Les participants à un atelier sur la désertification et le développement local en zones arides, qui a achevé ses travaux dimanche à Marrakech, ont plaidé pour l'organisation d'une rencontre internationale sur les rapports pauvreté - désertification - migration.

Dans leur rapport final, les participants à ces assises ouvertes jeudi dernier, ont préconisé la mise en place d'un groupe de réflexion, composé d'experts de haut niveau scientifique provenant des pays du Maghreb et des pays sahéliens "afin d'établir les causalités irréfutables entre les phénomènes de pauvreté, de désertification et de migration".

Les experts de dix pays maghrébins et sahéliens ainsi que les représentants d'une dizaine d'organisations régionales et internationales ayant pris part à cet atelier international réaffirment leur volonté de consolider la coopération Sud - sud (Maghreb - pays sahéliens) et d'encourager la participation des collectivités locales dans les réunions des commissions mixtes. Ils se prononcent pour la mise en place de réseaux de coopération en matière de décentralisation, de développement local et de lutte contre la désertification et la pauvreté et sur la promotion de l'éducation environnementale.

Dans une communication lue en son nom lors de la cérémonie d'ouverture, le Haut commissaire aux Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification, Abdeladim Lhafi, a estimé que la tenue de cet atelier international est susceptible d'améliorer la concertation aux niveaux sous - régional, régional et international pour une meilleure allocation des ressources financières, humaines et techniques là où elles sont nécessaires.

Pour lui, l'implication des populations dans l'identification des problèmes de développement et des solutions à mettre en œuvre est le meilleur gage de l'efficacité et de la durabilité des programmes qui en résultent. Il a expliqué dans le même ordre d'idées, que cette implication "ne doit pas pour autant éclipser les responsabilités des pouvoirs publics en matière de développement local". Il s'est également félicité de l'enthousiasme affiché par les institutions publiques pour déléguer certaines de leurs responsabilités à d'autres intervenants, notamment l'

ONG et les associations locales, déplorant toutefois le manque des capacités de ces structures qui ne leur permet pas d'assurer pleinement leurs nouvelles missions.

Quant au directeur général du mécanisme mondial de la convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD), Christian Mers Mann, a mis en évidence l'importance de cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du programme SolArid (Programme de coopération Sud - sud du Mécanisme Mondial), pour une mobilisation plus efficace des ressources nécessaires à la mise en œuvre de la convention dans les pays sahélo - sahariens les plus affectés. Lancé en Octobre dernier en Nairobi, SolArid s'assigne pour mission de promouvoir le profil spécifique de ces pays, qui ont été à l'origine de la convention onusienne, en vue d'un traitement conséquent des problèmes de la région en matière de lutte contre la désertification et de la pauvreté.

Organisé par le Haut commissaire aux Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification et le Mécanisme mondial, cet atelier avait pour objectif l'échange d'information et des connaissances sur les expériences de décentralisation dans les différents pays péris -sahariens, notamment en matière de mobilisation de ressources pour la gestion des ressources naturelles et les renforcements des capacités des acteurs locaux.

Il visait également la détermination des éléments constitutifs, la structure et le fonctionnement d'une plateforme appropriée durable d'échanges d'expérience volets relatifs à la mobilisation des ressources pour la lutte contre la désertification.

Quatre jours durant, les experts africains et les représentants d'organisations régionales et internationales ont examiné des questions relatives au partenariat Etat - collectivités locales - ONG, au renforcement des capacités des acteurs locaux en matière de lutte contre la désertification, à la disponibilité et à la gestion des ressources financières mobilisées au niveau local. Il a rassemblé des experts en provenance d'Algérie, Burkina Faso, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Tunisie.

## Le Ministre du pétrole souligne les potentialités pétrolières de notre pays

Le Ministre de l'énergie et du pétrole, M.Mohamed Ali Oud Sidi Mohamed, a souligné les "potentialités pétrolières de notre pays et le climat favorable à l'investissement".

Le Ministre de l'énergie et du pétrole a co-présidé avec Sem Arne Aeshem, ambassadeur du royaume de Norvège en Mauritanie, mercredi après midi au palais des congrès de Nouakchott, l'ouverture de l'atelier de gestion de capacité pétrolière en Mauritanie.

Dans une allocution prononcée pour la circonstance, le ministre de l'énergie et du pétrole a souligné que "c'est avec la ferme volonté de jeter, pour notre pays, les bases d'un développement économique durable et équitable, que notre pays a adhéré à l'initiative de transparence des Industries Extractives (ITIE) en septembre".

Le Ministre a poursuivi en notant sa joie d'ouvrir, moins de trois mois après le démarrage de la production de pétrole dans notre pays, un atelier relatif à la gestion du secteur pétrolier dans ses aspects revenus, environnement, cadre institutionnel et légal en collaboration avec le royaume de Norvège qui a su allier la gestion de ces ressources halieutiques aux impératifs de l'exploitation pétrolière. La Mauritanie, comme vous le savez, a encore dit le ministre, dispose de deux bassins sédimentaires (le bassin côtier et celui de Taoudenni) dont l'exploration demeure encore insuffisante malgré leur potentiel en hydrocarbure, décelée dans l'one shore depuis 1974 la découverte du gaz dans le forage du puits Abolitif.

Avec le champ de Chinetoque dont la production a commencé en février dernier, a ajouté le ministre, notre pays totalise aujourd'hui sept découvertes dans l'off-shore alors que l'exploration dans le Taoudenni dont la

superficie est 500 000 Kilomètres carrés vient de démarrer. Malgré la reprise des activités d'exploration, a noté encore le ministre, des efforts importants doivent être poursuivis car à ce jour, moins d'une dizaine de sociétés opèrent dans notre pays, avec un taux d'occupation de 60 pc dans le bassin côtier et 46 pc dans le bassin de Taoudenni. S'adressant aux séminaristes, le ministre a dit que "Deux jours durant, vous aurez droit à des communications relatives à l'organisation du secteur pétrolier en Mauritanie et en Norvège, la gestion du secteur pétrolier et le code des investissements internationaux etc ...". Il a enfin vivement remercié, au nom du gouvernement mauritanien, le royaume de Norvège pour sa participation active à la réalisation de cet atelier.

Sem. Erne Aes Hem, ambassadeur de Norvège en Mauritanie, s'est déclaré très honoré d'assister à l'ouverture de cet atelier. Il a noté les multiples similitudes qui existent entre le royaume de Norvège et la Mauritanie, notant l'existence d'une longue façade océanographique, l'exploitation pétrolière qui remonte plus de 40 ans. Il a enfin signalé que les experts de son pays restent à la disposition de leurs collègues de Mauritanie pour leur apporter conseil dans l'exploitation pétrolière et gazière dans l'intérêt bien compris du peuple mauritanien. Signalons que la cérémonie d'ouverture de cet atelier s'est déroulée en présence de certains membres du gouvernement dont les ministres de la pêche et de l'économie maritime, de l'équipement et des transports ainsi que celui du développement rural et de l'environnement.

## EXCELLENTE NOUVELLES

# WOODSIDES EN RISQUE D'ENQUE-

Selon un article paru aujourd'hui sur The Australian par Nigel Wilson la compagnie australienne Woodside coure le risque d'une enquête de la part de la police fédérale australienne pour corruption et malversation dans la conduite de ses affaires en Mauritanie.

Une député du parti vert australien serait derrière cette initiative.

C'est ce qu'a annoncé Ben Mellor le secrétaire international de l'initiative internationale de la transparence au sein des industries d'extraction (EITI), une organisation basée a Londres dont le but est de promouvoir la transparence dans des industries souvent impliquées dans des pratiques de corruption dans les pays du tiers monde. Mr Mellor avait annoncé la nouvelle durant un exposé qu'il présentait en Australie où il a été invité par Woodside Petroleum. D'ailleurs cette compagnie a indiqué "son incopréhension et sa totale ignorance" de cette enquête.

La compagnie prétend avoir toujours adhéré aux normes de l'initiative.

Il importe de rappeler qu'un contentieux avait éclaté entre le gouvernement Mauritanien et la compagnie Australienne à cause de

quatre avenants dont les autorités avaient vigoureu- sement contestée le conte- nu.

Ces protocoles ont été signés sous le Colonel Ould Sid'Ahmed Taya par l'ex- ministre du pétrole Zeidane Ould Hmeida. Celui-là a été arrêté, pour être jugée pour sa responsabilité dans ce scandale, puis libéré après que de fortes pressions ont été exercées par son milieu tribal sur le gouvernement de transition et le CMJD.

L'affaire a été finalement réglée cati-mini " a la mauri- tanienne ", entre les deux partis après des conces- sions faites par les austra- liens.

Entendre ici que personne n'a été punie pour ce scan- dale et que tout en Mauritanie s'arrange a l'amiable, peu importe s'il s'agit d'une dispute pour une chèvre ou pour la dilapi- dation des ressources natu- relles d'un pays par des indi- vidus appartenant a une élite qui se croit tout permi- se. C'est décidément le règne imperturbable de la culture de " dakhal shi " : payez et vous êtes sauvé, la loi ??

On s'en moque !!

**Sakhr Weddady**

## Lutte anticridienne

# Appel à la création d'une structure autonome

Des représentants des bailleurs de fonds ont appelé jeudi à Nouakchott à la création d'une structure auto- nome de lutte antiacridienne. M Seyid Ben Halima, Secrétaire exécutif du Comité de l'Afrique de l'Ouest et du Nord , Coordinateur du Programme de lutte contre le criquet pèlerin et responsable du département agrico- le à la mission résidante de la Banque Mondiale en Mauritanie, s'exprimait au cours d'une rencontre avec M.Gandega Silly , ministre du développement rural et de l'environ- nement.

Au cours de cette rencontre, le Secrétaire exécutif du Comité de lutte contre le criquet pèlerin a pré- senté au ministre un exposé détaillé sur les activités de la FAO en matiè- re de lutte contre le criquet pèlerin dans les pays du Maghreb, en parti- culier en Mauritanie. Il s'est ensuite félicité des efforts que mène le gou- vernement mauritanien en matire de lutte contre le criquet pèlerin surtout pendant la période 2003-2005, avant de préciser que la lutte contre le cri- quet pèlerin a coûté aux bailleurs de fonds , au cours des périodes 1986- 1989 et 2003-2005, la somme d'un milliard de dollars américains.

Quant au responsable du départe- ment agricole à la mission résidente de la Banque Mondiale à Nouakchott, il a présenté un exposé sur le projet africain de lutte préven- tive contre le criquet.

Il a souhaité voir la mise en place d'une structure dotée d'une auto- nomie financière pour la lutte contre le criquet pèlerin en Mauritanie. Selon lui cela pourrait aider à une plus

grande mobilisation de financement auprès de la communauté internatio- nale.

En réponse à ces interventions , M.Gandega Silly s'est félicité de l'excellente coopération existante entre son département et ses deux institutions internationales.

Il a rappelé que cette coopération a permis de réaliser plusieurs pro- grammes et de financer plusieurs projets dans le domaine du dévelop- pement rural. La rencontre s'est déroulée en présence de M. Mohamed Abdellahi Olud Babah directeur du Centre de lutte contre le criquet pèlerin, le représentant de la FAO et du Coordinateur national du programme de lutte préventive contre le criquet dans notre pays. M.Gandega Silly a également reçu jeudi M. Guy Chausse Directeur de l'Agence Française de Développement (AFD) à Nouakchott. L'entretien a été l'occasion pour les deux parties de discuter des voies et moyens permettant de promouvoir l'investissement national , particuliè- rement dans le domaine du lait de chammelles en plus de la protection de l'environnement et des renforce- ments des capacités nationales en la matière.

Le directeur de l'AFD a précisé que son institution suit de près les ques- tions de l'environnement en Mauritanie et est disposée a apporté l'aide nécessaire à ce secteur.

L'audience s'est déroulée en pré- sence du conseiller technique du ministre.

## Quand un Secrétaire général s'en va en touriste

Le secrétaire général du Ministère du dévelop- pement rural et de l'environnement est en France pour un soi-disant stage de formation de quelques semaines.

Au moment où le désastre administratif au sein des services qu'il coiffe est à son comble : par exemple, le personnel contractuel grogne par ce qu'il attend toujours le salaire.

Les gens se demandent pourquoi ce cadre se permet le luxe d'effectuer un stage on ne peut plus superflu , dans un contexte où des projets ,comme le Projet de Développement Rural Communautaire (PDRC), vivent dans le maras- me et l'inefficacité, caractéristiques de la ges- tion bidon.

On se demande alors comment un cadre de cette envergure abandonne son département pour une mission qui s'apparente davantage

au tourisme qu'à un stage de renforcement de capacité.

Notons que la Banque Mondiale qui parraine cette formation, et qui devait en principe s'inté- resser à des actions plus pertinentes, est fort critiquée à ce sujet.

Or la Banque Mondiale, si exigeante quant aux manuels de procédure paraît ici bien bénir cette complicité en parrainant ce genre de for- mation estivale.

Au bout du compte, c'est la Mauritanie qui en payera les frais puisque notre dette s'en trouve toujours accrue.

Bon nombre de gens pensent que de telles for- mations devaient être attribuées à des cadres stratégiques qui pourraient bénéficier plutôt de ces formations complètes et adéquates sus- ceptibles de relever les compétences et les

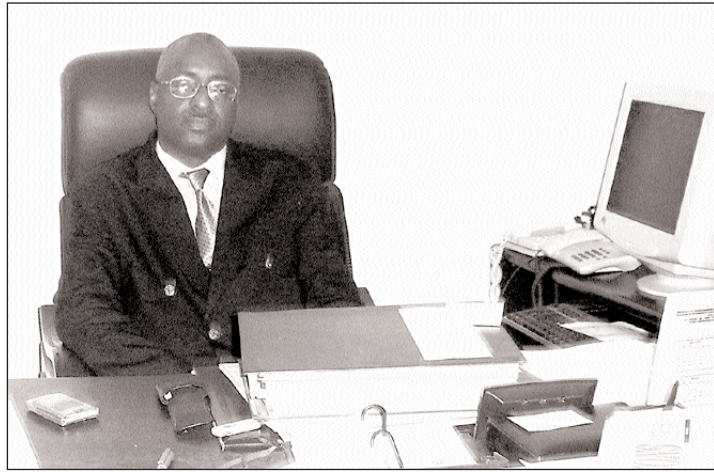
polyvalences au sein des départements.

Car des stages éclairs et mal initiés déstabili- sent et handicapent le ministère plus qu'ils ne le servent.

Nous pensons que le ministre de tutelle pen- sera à l'avenir à cette question, pour que les stages futurs ne constituent pas une porte ouverte aux randonnées à l'extérieur et que l'on puisse freiner la course au tour du monde en première classe ainsi que les villégiatures dans des hôtels cinq étoiles.

En définitive, les brefs séjours ne servent qu'à renforcer "la coopération" entre institutions , ce qui nous semble peu profitable à la bonne marche de nos projets et au développement dans son ensemble

**Interview du Ministre du**  
**Développement Rural et de**  
**l'Environnement**  
**M.Silly Gandéga**



**Teydouma:** *Monsieur le Ministre vous êtes à la tête de ce département depuis plus de neuf mois. Certains avancent que vous n'avez pas opéré des changements remarquables au niveau du département, qu'en dites vous ?*  
**Silly Gandéga :** sans réponse

**Teydouma :** quels sont les dispositifs pratiques mis en place ou qui le seront pour évaluer et faire respecter les normes environnementales, y compris l'offshore d'actualité et l'on shore dans le futur ?

**Silly Gandéga :** sans réponse

**Teydouma:** les Ong nationales et les publications environnementales se plaignent du manque d'encouragement et d'appui de votre part, avez vous pris des initiatives pour pallier cette situation malencontreuse ?

**Silly Gandéga :** sans réponse

**Teydouma :** La semaine nationale de l'arbre, la journée mondiale de l'environnement 5 juin, les événements liés à l'environnement en général sont des occasions d'impliquer davantage la société civile avez-vous pris des initiatives dans ce sens ?

**Silly Gandéga :** sans réponse

**Teydouma :** parlez nous de votre programme d'ensemencement aérien, la lutte antiacridienne et du reboisement en général.

**Silly Gandéga :** sans réponse

**Teydouma :** le pays a reçu une importante quantité de pesticide suite aux différentes invasions acridiennes quelles sont les mesures prises pour limiter les effets néfastes de ces produits sur la santé animale humaine et végétale ?

**Silly Gandéga :** sans réponse

**Teydouma:** votre dernier mot?

**Silly Gandéga :** sans réponse

# CURRICULUM VITAE

**NOM :** GANDEGA **PRENOM :** Sylli

**DATE ET LIEU DE NAISSANCE :** 13/06/1954 A Diogountouro à Guidimakha (Sélibaby)

**NATIONALITE :** Mauritanienne

**ETAT CIVIL :** Marié et père de deux garçons (Mohamed et Samba) et d'une fille (Dabo)

**ADRESSE :** Villa Socogim PFK 440 Nouakchott BP 531

**PROFESSION :** Economiste/Planificateur, Spécialisé en Aménagement du territoire ( aspects Régionaux, urbains, environnement) **Adresse mail** [Silly\\_gandega@yahoo.fr](mailto:Silly_gandega@yahoo.fr)

**Téléphones :** 630 49 24/648 36 58 (officiel) 524 60 85/525 55 48 (domicile)

**Téléphone au bureau :** 525 74 63/525 78 63

## FORMATION

### DIPLOMES ET TITRES

- Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) en sciences économiques - Mention Aménagement du territoire, ER Analyse économique/ Université de Paris I Sorbonne (1982) ;
- Maîtrise es sciences économiques - Mention Economie Publique et Planification, Université de Paris X, Nanterre (1981) ;
- Licence es sciences économiques - Mention Economie Publique et Planification, Université de Paris X, Nanterre (1980) ;
- Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG) Université de Paris X, Nanterre (1979) ;
- Baccalauréat série LMF Lycée National de Nouakchott (1975).

Nombre d'années de service : 23ans dont 12,5 années dans le Système des Nations Unies (PNUD/UNDP)

## ACTIVITES PROFESSIONNELLES ET POSTES TENUS

### EN FRANCE :

- Octobre 1982-Janvier 1983, Chargé d'Etudes stagiaire au Groupe d'études et de programmation (GEP)/Direction Départementale de l'Equipement (DDE) Versailles Yvelines (France). Rapport de stage sur les déterminants des prix fonciers dans le Département de l'Île de France.

### EN MAURITANIE :

- Mai- Juin 1983, Chargé d'Etudes au Bureau d'Analyses Comptables et Economiques (BRACET, Nouakchott-Mauritanie). Elaboration étude sur projet de filetage de poisson pour le compte de la Société Lemine et Frères ;
- Août 1983, Cadre à la Direction de l'Aménagement du Territoire/Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire (MPAT. A participé aux différentes commissions relatives aux travaux préparatoires du Plan de Redressement Economique et Financier (PREF 1985-88) et point focal en particulier dans les secteurs infrastructures et développement urbain;
- Octobre 1984, Chef de Service de la Programmation à la Direction de l'aménagement du Territoire DAT/MPAT et Chargé du suivi du Schéma National d'Aménagement du Territoire. Financement IDA USD 250,000. A sillonné à cette occasion toutes les régions et départements du pays ;
- 1986-89, Chef de Service à la Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Action Régionale (DATAR)/MIPT. A participé aux commissions de travail "Aménagement du Territoire et Développement Urbain" dans le cadre de la préparation du Programme de Consolidation et de Relance (PCR 1989-91).A participé durant cette période aux différentes commissions mixtes de l'Organisation de Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) ;
- 1988-89 Président de la Commission technique Mauritano sénégalaise chargée du recensement des terres de cultures dans la vallée du fleuve Sénégal ;
- Octobre 1989-fevrier 2002: Economiste National au Bureau du Programme des Nations Unies (PNUD) de Nouakchott. Conseiller économique principal du Représentant Résident. Point focal des programmes de Gouvernance et de renforcement des capacités, du développement des ressources humaine et de la lutte contre la pauvreté ;
- Médaille deux fois par l'administrateur du PNUD de NY Pour ma contribution aux activités de développement des SNU et du PNUD en Mauritanie
- Août 2002 candidat au départ volontaire du PNUD après avoir servi la mission résidente du programme des nations unies pendant douze ans et demie (12\_) comme économiste et conseiller principal du Représentant Résident et Coordonnateur du SNU ;
- Septembre -Avril 2002 Consultant permanent au Bureau du PNUD de Nouakchott ;
- Mai 2002-Aout 2005: Consultant/Economiste au Centre Mauritanien d'Analyse de Politiques (CMAP) chargé d'études pour les secteurs sociaux (éducation, santé, genre) et des infrastructures (hydraulique, énergie, développement rural, Environnement et développement urbain. Formateur au sein du CMAP ;
- 9 Août 2005 Ministre du Développement Rural et de l'Environnement/et Ministre Coordonnateur du CILSS

«TEYDOUMA» ON LINE Site web :

<http://membres.lycos.fr/ongarbre>

## Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)

# Opération d'urgence au Hodh Charghi

Le commissariat à la Sécurité alimentaire a lancé vendredi dernier une opération d'urgence dans les moughataa de Néma, Oualata, Amourj, Bassiknou, Timbedra et Djiguenni au Hodh Charghi. L'opération vise à venir en aide à près de 20 000 familles dont 29 300 carrément vulnérable. Le reste du quota est mobilisé pour subvenir en cas d'un nouveau sinistre dans la même région. La wilaya du Hodh Charghi a été ciblée pour au moins deux raisons. D'abord, le suivi rigoureux fait par l'Observatoire du CSA ensuite, une mission de programmation et d'évaluation du CSA dépêchée dans toutes les wilayas du pays, ont montré que le Hodh Charghi présente une situation critique qui nécessite une intervention en urgence. Cette thèse a été par ailleurs confirmée par les informations envoyées par les représentants de l'administration territoriale au ministère de l'Intérieur.

Sur la base de ces données, nous avons décidé de lancer une opération d'urgence dans cette wilaya, nous a déclaré monsieur Henoune ould Hannefi, conseiller technique au CSA, et nous avons continué le dispositif de veille dans les autres wilaya au cas où il y aurait des situations similaires, a-t-il poursuivi au cours d'un entretien que nous avons eu avec lui.

Le même responsable nous a expliqué que compte tenu de l'étendue de cette wilaya, le CSA a déployé, en plus du dispositif régional,

une équipe de trente cadres qui se rendront sur les sites à bord de quatorze véhicules 4X4. L'opération a commencé vendredi dernier par l'éclatement des quotas. Ensuite, un recensement des populations cibles sera effectué. Celui-ci nécessitera la mobilisation de toute l'équipe afin qu'il puisse s'achever le plus vite possible afin que toute l'opération puisse s'achever dans un délai de un mois. Le recensement vise à identifier les personnes les plus vulnérables. Car, il s'agit d'une distribution gratuite de vivres destinée avant tout aux plus "démunis des démunis", comme l'explique souvent le commissaire à la sécurité alimentaire monsieur Abdollahi ould Ahmed Damou lors de ses tournées à l'intérieur du pays.

A noter que cette opération cible 20 000 familles qui recevront chacune une ration de 100 kilogrammes de blé, 5 kilogramme de lait et 10 litres d'huile. Le déploiement total sera donc de 2300 tonnes de vivres ainsi réparties : 2000 tonnes de blé, 100 tonnes de lait et 200 tonnes d'huile.

Le financement de l'opération qui s'élève à la somme de 308 millions ouguiya est entièrement supporté par l'Etat. Ce montant est destiné à l'acquisition des produits, au transport des vivres jusqu'aux sites ainsi que les frais opérationnels pour la mise en œuvre.

### Le CSA veut garantir

#### la sécurité alimentaire des vulnérables.

Les autorités mauritaniennes de transition sont soucieuses de la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables, a assuré le Commissaire à la sécurité alimentaire, monsieur Abdollahi Ould Ahmed Damou, dans une déclaration faite à la PANA, en marge de la cérémonie de réception d'un don alimentaire marocain.

Selon le Commissaire à la sécurité alimentaire qui recevait une aide de 77 tonnes de produits alimentaires. Les autorités mauritaniennes a, depuis le changement du 03 août 2005, mis en place un plan d'action ambitieux en faveur des populations vulnérables à partir d'un diagnostic pertinent de la situation alimentaire du pays, soutenu par un suivi permanent sur le terrain, pour aboutir à des actions ciblées et efficaces...

Le Commissaire a également indiqué que son institution suit de très près la situation alimentaire en précisant que des démarches ont été entreprises en direction des donateurs en vue de les sensibiliser d'avantage sur les difficultés de la situation alimentaire. En Mauritanie Des campagnes d'actions ciblées sont actuellement menées par le Commissariat à la sécurité alimentaire, Pour venir en aide aux populations du Hodh Echarghy ou la mauvaise répartition pluviométrique, le déficit de pâturage et la transhumance du cheptel ont occasionné des conséquences énormes sur les équilibres alimentaires.

C'est dans ce cadre, et pour contrer tout risque de famine dans cette région de la Mauritanie que le Commissariat à la sécurité alimentaire a engagé des actions de distributions de produits alimentaires de premiers nécessité. Il faut rappeler qu'une grande quantité de produits alimentaires, composée de 2.000 tonnes de lait, 200.000 litres d'huiles et 100 tonnes de sucres, ont été acheminées pour être distribuées au profit de 20.000 familles environs.

## ONG Nationales

# Le parent pauvre du développement

Le 6 Avril dernier le Commissaire à la Sécurité Alimentaire et l'Ambassadeur des USA en Mauritanie présidaient conjointement le démarrage d'un important programme de développement dans notre pays.

Il s'agit en l'occurrence du programme "vivres pour le progrès" qui vise à lutter contre le déficit alimentaire conjoncturel et l'effet néfaste des catastrophes naturelles.

De l'avis du diplomate américain, cette opération est la plus importante jamais augurée dans le pays. Elle sera exécutée grâce à la monétisation de 12 000 tonnes de blé et de 5 000 tonnes de riz. Cette "manne" servira à la réalisation d'infrastructure de production agricole, d'équipement, la construction et la réhabilitation d'infrastructures de santé, la promotion d'activités génératrices de revenus, ainsi que la lutte contre la désertification, pour ne citer que celles-là. Les deux parties ont décidé de confier l'exécution de ce vaste programme à certaines

ONGs internationales basées en Mauritanie, sur la base d'une sélection transparente, dit-on. En tant qu'ONG Nationale nous ne pouvons qu'exprimer notre désarroi vis-à-vis de cette double initiative, par laquelle un programme qui se veut novateur et qui plus est vise non seulement l'autosuffisance alimentaire, mais la contribution à l'assise d'une politique pérenne et pertinente contre la pauvreté endémique, verse dans l'improvisation et les pseudos solutions. D'abord l'exclusion des ONGs Nationales, exclusion apparemment délibérée, est une initiative inadéquate et inopportune. Car les ONGs Nationales qui opèrent dans le domaine existent bel et bien et possèdent des expériences fort heureuses, qui leur permettent de participer pleinement à l'exécution de tel programme, en raison de leur parfaite connaissance du terrain, du contexte socio-économique des populations ciblées. On peut arguer qu'elles n'ont pas toutes la latitude requise, mais pourquoi,

dans ce cas les exclure intégralement. Nous pensons à juste titre que l'Etat et ses institutions ainsi que les partenaires au développement gagneraient bien à les y associer. Puisque l'expérience profiterait favorablement à ces ONGs pour pallier leurs déficits divers et pour leur permettre de relayer, dans le futur, et les institutions et les ONGs Internationales.

D'autre part ce montage financier, réalisé par le truchement de la monétisation d'un don modeste, à l'origine destiné au sauvetage express des populations enclavées, en détresse, nous semble contre-nature. En réalité il est impensable que la chancellerie américaine en Mauritanie se replie, pour financer des micro-projets de développement, sur la monétisation des dons alimentaire de première nécessité.

N'en tienne qu'à cela, l'attribution de l'exécution du programme aux ONGs internationales est aussi fallacieuse que la précédente. Dans les normes, nous nous

compresseur  
ourvisualiser  
e.

attendions, de la part des organisations internationales à des contributions et des appuis salvateurs. De là à leur confier des actions autofinancées il y a un pas infranchissable qui l'a bien été. Chez nous il existe un adage qui illustre à merveille cette situation malheureuse : nourrir quelqu'un à partir de sa propre chair.

En définitive nous pensons que les institutions étatiques, les chancelleries et les partenaires au développement devraient surpasser, à la venir ces fourvoiements malencontreux. Aicha Mint El Herim, Chef d'antenne de l'ONG Association de l'Arbre de Rosso (Tarza)

# Lancement du programme «Vivres pour le

"Le jeudi 6 avril, le CSA a organisé au Sud du Ksar une cérémonie pour le lancement du programme " Vivres pour le Progrès ".

Des ministres et des représentants d'organismes et organisations résidant à Nouakchott, ont pris part à la cérémonie. Le Commissaire à la Sécurité alimentaire, Abdallahi ould Ahmed Damou et l'ambassadeur des Etats Unis d'Amérique son excellence Joseph Le Baron a conjointement donné le coup d'envoi de l'opération.

Dans son allocution, le responsable de l'Institution devait préciser que le lancement de ce programme constitue une phase innovée qui rentre dans le cadre du processus de consolidation de la sécurité alimentaire des populations, et particulièrement dans les zones enclavées. Il ajouta que l'opération s'inscrit dans le contexte des efforts que les pouvoirs publics ont instauré depuis le changement du 3 août 2005, pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Le commissaire a par ailleurs rappelé que l'institution qu'il dirige suit de près la situation alimentaire des populations au travers de l'organisation de plusieurs missions pour la collecte de données fiables sur la situation alimentaire. Il a en outre déclaré que le CSA intervient, en temps opportun, avec des moyens appropriés, pour lutter contre tout déficit alimentaire éventuel et pour secourir les populations en cas de catastrophes naturelles. Le Commissaire a également rappelé la réalisation de projets générateurs de revenus et la réhabilitation des infrastructures de production. Avant de terminer son intervention, il s'est dit convaincu qu'avec la stratégie qui a été adoptée pour la mise en œuvre de ce programme et l'engagement des intervenants (entités publiques, ONG), l'objectif de l'amélioration des conditions de vie des populations les plus démunies, serait atteint.

L'ambassadeur des Etats Unis d'Amérique, quant à lui s'est félicité du niveau de coopération entre la chancellerie américaine et le CSA. Il a indiqué que ce programme est le plus important du genre dans l'histoire de la coopération existant entre son pays et la Mauritanie. Le diplomate américain a ensuite dit que ce programme sera exécuté par un comité mixte comprenant des représentants du CSA et de son ambassade, et ce pour une transparence. Accrue

À noter que l'enveloppe financière de ce programme s'élève à plus

d'un milliard d'ouguiya. Le financement est assuré par le gouvernement des Etats Unis d'Amérique par le biais de la monétisation de 12.000 tonnes de blé et près de 5.000 tonnes de riz. Il permettra d'assurer la réalisation d'infrastructures de production agricole, l'équipement en matériels agricoles, la construction et la réhabilitation des infrastructures de santé, la promotion d'activités génératrices de revenus ainsi que la lutte contre la désertification. La mise en œuvre du programme sera exécutée par un ONG international basé en Mauritanie à partir d'une sélection transparente déclare -t-il.

## **CSA : Les femmes pilotent un projet social**

Programme Solidarité. Tel est le nom d'un nouveau projet social initié par le Commissariat à la Sécurité alimentaire. Ce programme s'inscrit dans le cadre de l'action humanitaire et du recentrage du CSA sur sa véritable mission, en l'occurrence le développement communautaire. Principale innovation de ce projet : il est piloté par les femmes cadres de l'institution. De la sorte, ces dernières deviennent plus impliquées au sein de l'organisme conformément aux directives du patron de l'institution Monsieur Abdallahi Ould Ahmed Damou.

Ce projet comporte présentement trois volets que sont : l'assistance des filles en difficulté, les CACS et le volet Personnes âgées. Un quatrième volet concernant les handicapés devrait voir le jour incessamment.

Le premier, dirigée par madame Khadi mint Sidha, chef division Formation au CSA est un programme dont l'objectif est d'insérer les filles en difficulté dans la vie active. Ce programme dont le financement s'élève à près de 7.775 000 Um, profite à une trentaine de personnes. Il cible les filles en déperdition scolaire et exposées à la dépravation des mœurs en raison de leur vulnérabilité. L'objectif à termes, nous explique madame Mint Sidha est de leur offrir une situation leur permettant d'avoir un revenu mensuel et donc qui leur offrira l'opportunité d'être indépendante financièrement. Présentement une phase pilote entreprise dans la moughataa de Dar Naim porte sur une trentaine de personnes qui profite d'une formation de quatre mois pour les sections Coiffure 10 filles) et Couture (14 filles) et de deux mois assortis d'un stage de même durée pour

celle qui ont choisi la section Secrétariat (6 filles).

Entièrement pris en charge par le CSA, ce volet offre une bourse mensuelle de 26 000 Um par apprenant. De plus au premier jour de leur formation, les filles sélectionnées ont reçu une prime d'habillement d'un montant de 15 000 Um. Après ce cycle de formation, le CSA ouvrira des secrétariats ainsi que des salons de coiffure et de couture pour les personnes ayant suivi la formation. Après deux mois de suivi par le CSA, ces ateliers seront offerts aux jeunes filles, extirpées de la sorte du cercle vicieux de la pauvreté.

Le second volet concernant les CACS est lui piloté par madame Jemhouriya mint Aziz. Au cours d'un entretien que nous avons eu avec elle, la responsable de ce volet nous a expliqué que dans cette phase pilote, une trentaine de centres d'alimentation communautaire ont été ouvert dans six moughataa de Nouakchott que sont : Riadh (3 centres), Dar Naim (5 centres), Arafatt (10 centres), Toujounine (3 centres), El Mina (6 centres) et Sebkhah (4 centres). Mint Aziz nous a encore révélé que cette première phase s'étend pour une période de cinq mois, expliquant que si elle réussit, l'expérience pourrait être étendue aux autres moughataa de Nouakchott et même à l'intérieur du pays. Le budget alloué à ce volet des CACS, s'élève au montant de 36 millions UM. Le financement est le fruit de la coopération allemande et le suivi du projet est assuré conjointement par le CSA et la coopération italienne.

La responsable de ce volet a également dit que ces centres déjà fonctionnels sont approvisionnés en vivres (blé, sucre, sel iodé, etc.) et offrent un complément nutritionnel. La capacité d'accueil est de 50 enfants par centre. A noter également que ce projet a permis de résorber le chômage par le recrutement, pour chaque centre, de deux personnes (généralement des femmes vulnérables) : une nutritionniste et une cuisinière.

Le troisième volet dit Personnes âgées relève lui de la responsabilité de madame Fatou mint Aly, chef service coordination à la direction de l'action humanitaire. Il s'agit d'un volet financé par le CSA et exécuté par l'Association SOS Personnes âgées dont le président d'honneur est l'érudit Hamden ould Tah. Le protocole d'accord signé entre le CSA et l'ONG cible l'assistance de 1000 personnes du troisième âge.

Déjà 25 centres d'accueil de ces personnes sont ouverts dans les sept moughataa que sont : Dar Naim, Teyarett, Toujounine, Arafatt, Riadh, Sebkhah et El Mina. A Arafatt, 200 personnes ont profité d'un quota global de 15 tonnes de riz, 2 tonnes de sucre, 1 tonne d'huile et 600 kg de lait en poudre. Selon la responsable de ce volet, la prochaine distribution concernera les 6 centres ouverts à Toujounine. L'opération sera étendue par la suite aux cinq autres moughataa ciblées de Nouakchott. Cette phase pilote est prévue pour une durée de cinq mois. En plus de l'assistance alimentaire gratuite qui leur est offerte, des conférences animées par des Ulémas et portant sur la propreté, la nécessité de se départir de la mentalité d'assistance, etc. sont organisées également au profit de ces personnes du troisième âge. A noter que des critères objectifs sont retenus pour sélectionner les bénéficiaires. Il s'agit de la faiblesse physique, de l'absence d'un revenu et l'âge (minimum de 66 ans).

## TEYDOUMA

MENSUEL INDÉPENDANT  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DU  
DEVELOPPEMENT

Révisé n° 135 du  
21/11/1999/DAPLP/MIPT

ÉDITÉ PAR

L'ONG ASSOCIATION DE L'ARBRE

TÉL. 525 24 93 -  
MOBILE : 633 01 56 & 641 41 74  
B.P. 4059 - FAX : 525 67 11 -  
E-MAIL : teydouma@yahoo.fr  
<http://membres.lycos.fr/ongarbre>

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

EL HASSEN  
ABDALLAHI SEMANE  
**RÉDACTEUR EN CHEF**  
MOHAMED EL HASSEN OULD  
MOCTAR NECH

**COLLABORATEURS**

- BÂ ABDOULAYE  
- MOHAMEDOU AMADOU  
- ELLEWAD

*-En collaboration*

*avec le Réseau des Journalistes de  
l'Environnement en Mauritanie*

(REJEM)

**DIRECTEUR COMMERCIAL**

ABIDINE OULD CHEIKH  
**CORRESPONDANTS**  
NOUADHIBOU : AIDAHA  
OULD SALECK  
TÉL. : 646 18 42  
ZOUERATT : SIDI OULD  
MOHAMED OULD BOBBA  
Tél 675 64 77&664 67 69  
ROSSO : DJIGO ABOUBAKRY  
TÉL. 644 00 73

**PAO :**

TEYDOUMA  
**IMPRESSION :**  
Imprimerie Nationale



Mauritel SA lance un appel à candidature pour le recrutement de

## Technicien Supérieur en Informatique.

### Conditions d'accès :

- > Etre titulaire d'un diplôme en informatique (minimum un BAC + 2), délivré par des établissements supérieurs de l'état ou agréés par ce dernier pour l'enseignement privé.
- > Maîtrise de la langue française,
- > Une expérience est souhaitée dans le domaine,
- > Etre apte physiquement,

### Mission des candidats

- > Assurer le raccordement et l'installation des lignes Internet chez les clients,
- > Assurer l'installation des équipements Internet (modems, routeurs.....) chez les clients,
- > La mise en service des équipements d'extr émité,
- > Assurer la maintenance préventive et curative des lignes d'abonnés et les équipements d'extr émité,
- > Garantir aux clients les tests de remise en fonctionnement.

Les candidats intéressés doivent formuler une demande d'embauche jointe d'un CV récent avec photo récente à transmettre à l'adresse ci-dessous avant le 15/05/2006 :

**Secrétariat Général de Mauritel SA, Service des Ressources Humaines  
563, Avenue du Roi Fayçal, Nouakchott – Mauritanie.**

# LES ÉCOLES PRIVÉES AL BARAKA

**Complexe scolaire comportant tous les niveaux :**

- Fondamental
- Collège
- Lycée

*Aux écoles privées Al Baraka, il s'agit , autant d'éduquer que d'instruire.*

### Avec :

- Un encadrement administratif professionnel et expérimenté
- Une équipe pédagogique compétente, efficace et motivée
- Des résultats éloquents (concours d'entrée en 6ème, brevet, baccalauréat)

**Une action pédagogique pour une éducation environnementale**

Les écoles privées Al Baraka restent les **ÉTABLISSEMENTS DE LA QUALITÉ.**

Les écoles privées Al Baraka c'est l'assurance pour la **RÉUSSITE SCOLAIRE** de vos enfants.

ADRESSE : ÎLOT L EN FACE DE L'ANCIENNE MAISON DES JEUNES ;  
B.P : 4562 - Tel : 525 90 75